



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard  
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 95 83      Portable : 06 84 48 86 22  
Email : [cgt2@gard.fr](mailto:cgt2@gard.fr)  
Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)  
Facebook : [cgt cdgard](https://www.facebook.com/cgt.cd30)

## **Compte rendu des rencontres du 18 et 20 septembre 2019 :**

En préambule, nous tenions à rappeler que ces deux rencontres font suite aux mouvements de grèves du mois de juin des agents des routes, où nous avons déjà obtenu des avancées. Nous sommes bien dans le prolongement du mouvement social du mois de juin.

### **➤ Réunion du 18 septembre 2019 : Matériel / Organisation territoriale / Viabilité Hivernale**

Présents pour l'administration : C Galle, F Potier, L Massimo, E Bousquet, P Puech, F Mirales, A Hiernard.

Présents pour la CGT : F FENELON, R GRANIER, R PRUNIER, Y BERTRAND, JM JAC, V GAYE.

Présents pour la CFDT : P JEAN LOUIS, M FADAT.

#### **1. Investissement matériel**

Le budget annuel pour le renouvellement et l'acquisition du matériel sur les routes est de 900 000 €. A l'issue du mouvement de juin 2019, et dès la rencontre de la CGT avec M Bouad pour les années 2019, 2020, 2021 ce budget se voit augmenté de 300 000 € chaque année. Nous avons obtenu une rallonge de 800 000 € par an pendant 3 ans.

**Ce qui correspond, au total, à 2 millions € pour chaque année (2019, 2020 et 2021).**

#### A noter :

- Il y aura le même nombre d'atelier fauchage qu'avant les fermetures des centres puisque nos kms de routes sont identiques. Certains girobroyeurs seront mutualisés par UT en fonction des besoins. A ce jour, la moitié de la flotte a été renouvelé ou va l'être dans les 3 ans à venir.
- Réflexion sur un renforcement de l'activité entretien en régie : FIR (Finisseur d'Intervention Rapide) / Répandeuse à bitume
- Mise en place d'un logiciel " Aztèque" de gestion et suivi du matériel.

Pour terminer ce point, nous avons demandé une réunion plus technique lors d'une commission matériel qui aura lieu aux alentours du 15 octobre.

## **2. Organisation territoriale :**

Un groupe de travail animé par L Musso a fait remonter différentes propositions afin de réduire la chaîne hiérarchique. L'administration, en concertation avec les Organisations Syndicales, va étudier cette réflexion.

La revendication concernant la double pesée d'emploi (C/B) pour les assistants d'exploitation (actuellement C) sera revue dans cette réflexion.

Coordonnateur de travaux : nous demandons qu'à l'issue de la phase I (6 fermetures de CE) et I Bis (1 fermeture de CE) soit respecté, comme le veut le règlement en cours, l'attribution du nombre de coordonnateurs de travaux en fonction de l'effectif du CE. L'administration nous précise que 6 CE sont concernés : Barjac, Lussan, St Ambroix, Quissac, Anduze, La Calmette. **Cette mesure sera effective lors de la prochaine instance de concertation qui traite la mobilité des agents qui aura lieu avant la fin de l'année.** Les critères de sélection restent inchangés : priorité au secteur / être lauréat de l'examen ou du concours Agent de maîtrise / si pas : remplir les conditions au grade d'agent de maîtrise et être inscrit sur liste d'aptitude.

**Les agents qui sont sur les listes d'aptitudes et/ou ayant réussi l'examen professionnel ou le concours doivent se faire connaître à l'administration s'ils désirent être coordonnateurs de travaux.**

## **3. Viabilité Hivernale (VH) :**

Une réflexion d'ampleur générale sera portée à l'avenir sur l'organisation connue. « L'administration souhaite engager le dialogue avec les agents du secteur Montagne pour rendre plus efficace le service de VH. »

Nous souhaitons rappeler toutefois que M le Vice Président nous a assuré le 27 juin que la VH 2019-2020 ne serait pas modifiée : pour autant, l'administration nous informe que deux projets de convention sur le déneigement avec les communes de Rogues et Blandas sont en cours...

### **➤ Réunion du 20 septembre 2019 : Revalorisation du montant de l'astreinte / Indemnité kilométrique**

Présent pour l'administration : F.Potier (DTER), P.Louis (DaUT Vauvert), C.Galle (DGAML), L.Massimo (Dappui), V.Paquien (DGS), C.Daudet (DRH), A.Hiernard (SRS), N.Roch (DaUT Bessèges), C.Pasquet ( , D.Devidas (DAJAD).

Présent pour la CGT : C.Jeanjean, A.Montialoux, D.Lorente, J.Bonnet, V.Gaye.

Présent pour la CFDT : M.Fadat, P.Jean-Louis, C.Trouillet.

#### **4. Revalorisation du montant de l'astreinte :**

L'administration nous annonce qu'il n'y aura pas de revalorisation de l'astreinte, sous forme d'attribution de NBI, ni même d'augmentation de l'IAT, bien que nous ne touchions pas le montant plafond de celle-ci. La seule voie offerte par l'administration est la mise en place du RIFSEEP.

RIFSEEP qui sera mis en place au second semestre 2021, aux dires de Madame la DGS.

#### **5. Prime de restructuration en lieu et place d'une indemnité kilométrique :**

Une rencontre entre les services préfectoraux et départementaux a eu lieu le 25 Juillet 2019, durant laquelle la préfecture a validé l'alignement de la prime de restructuration de services, dans le respect de la parité entre les fonctions publiques, pour les agents remplissant les conditions prévues dans le décret. Cette mesure aura un effet rétroactif pour l'année 2019, ainsi qu'une application pour tous les services du département.

#### **6. Questions diverses :**

Suite au manque de personnel au laboratoire routier, nous avons alerté la DGS lors de la dernière rencontre (4/09). Un mouvement exceptionnel interne+externe doit être ouvert dans la semaine pour 3 postes, et un quatrième devrait s'ouvrir d'ici la fin de l'année suite à un départ à la retraite.

Un troisième mouvement des agents des routes doit être mis en place d'ici la fin de l'année. Seront intégrés à ce mouvement, les 6 postes de coordonnateurs de travaux manquants, comme revendiqué par les agents au mois de juin (Saint-Ambroix – Quissac – Anduze - Barjac – Lussan – La Calmette).

Pour conclure, nous nous rapprocherons de tous les personnels afin de débattre plus précisément et de connaître leur point de vue sur les propositions de l'administration.

**Les délégations CGT.**